

Loi « Travail » & droits sociaux : Les intermittent.e.s et précaires ne lâcheront pas l'affaire

vendredi 22 avril 2016, par [Correspondant\(es\)](#) (Date de rédaction antérieure : 21 avril 2016).

Sommaire

- [Pas d'économie sur le dos des](#)
- [Les "nouveaux éléments" sur](#)
- [La convergence ne fait pas](#)

Lundi 18 avril, la grande salle du Théâtre de la Ville était pleine à craquer pour la deuxième assemblée générale parisienne des intermittent.e.s et précaires. C'est encore 1000 personnes qui se sont rassemblées pour rappeler leur colère et leur détermination pour s'opposer à l'austérité imposée par le MEDEF et le gouvernement. Et, partout en France, des assemblées générales vont avoir lieu : Dijon, Le Mans, Lille, Limoges, Millau, Bordeaux, Valence, Caen, Lyon, Nancy, Avignon, Marseille, Rennes, Toulouse, Nice, Chateauroux, Grenoble et Montpellier où le Centre Dramatique National est occupé depuis une semaine. « Des AG aussi énormes, c'est déjà une action et une démonstration de force ! », scande Samuel Churin, membre de la CIP (Coordination des intermittents et précaires). C'est vrai que la première AG du 4 avril au Théâtre de la Colline, on avait dû refuser l'accès à une partie des participant.e.s tellement la salle était bondée. Succès donc de ces rendez-vous qui montrent que les intermittent.e.s et précaires sont bien entré.e.s dans la bataille.

Pas d'économie sur le dos des chômeurs.ses !

L'AG démarre sur l'enjeu des négociations en cours de la convention assurance chômage. Pour le moment, ce sont les annexes 8 et 10 qui concernent les intermittent.e.s qui sont sur le grill. Après avoir liquidé en 2014 l'annexe 4 des intérimaires, c'est au tour des intermittent.e.s d'être menacé.e.s de disparition par le MEDEF qui, rappelons-le, a un droit de veto inacceptable dans ces négociations. L'enjeu de la construction d'un rapport de force pour imposer d'autres perspectives est de taille.

L'AG a permis de réaffirmer le refus de la lettre de cadrage budgétaire des annexes 8 et 10 qui impose 185 millions d'euros d'économie à moins de 4% des chômeur.se.s qui représentent les intermittent.e.s. Ces économies demandées constituent un moyen de vider les annexes de leur contenu notamment en rapprochant les règles des annexes de celles du régime général. Cette attaque est encore plus violente qu'en 2014. Nous demandons un cadrage à 0€, qu'aucune économie ne soit faite sur le dos des chômeurs.ses. Rappelons aussi qu'actuellement 6 chômeur.se sur 10 ne sont pas indemnisé.e.s et au vu de la discontinuité de l'emploi qui touche la majorité des salarié.e.s, ces annexes sont une cible à abattre pour le MEDEF.

Les “nouveaux éléments” sur la table des négociations

Suite à la mobilisation sur la convention UNEDIC en 2014, des négociations du secteur sont en cours entre les syndicats d'employeurs regroupés dans la FESAC et les syndicats de salarié.e.s. Le dernier jour de ces négociations sectorielles, le 25 avril, nous saurons si un accord en ressort et surtout nous connaissons la nature de cet accord. Dans ces négociations, beaucoup de choses sont sur la table, notamment le retour aux 507h sur 12 mois perdu en 2003. Le risque majeur est autour de la mise à contribution de l'Etat pour prendre en charge les économies demandées. Des interventions rappellent qu'il ne faut pas se faire piéger par cette logique qui vise à mettre en place une gestion autonome des annexes contraire à la solidarité interprofessionnelle de l'assurance chômage. Les interventions de l'AG sont claires sur le fait que c'est par la construction d'un rapport de force, d'une mobilisation que nous pourrions les faire plier. On vote la grève le 28 avril et même l'idée de pousser pour la reconductible. Le 25 avril, un rendez-vous est donné à 17h au Ministère du travail et d'ici là, des actions auront lieu pour maintenir la pression. Un membre de la CIP prend la parole sourire malicieux aux lèvres en déclarant : « Ce serait vraiment dommage que les festivals n'aient pas lieu cette année. » Le ton est donné, on ne se laissera pas faire !

La convergence ne fait pas divergence

L'AG est rythmée par des interventions d'autres secteurs en lutte avec qui nous nous coordonnons depuis le début de la mobilisation : une porte parole de la coordination nationale des étudiant.e.s explique qu'à Rennes, ils étaient 1500 en AG, un étudiant de Tolbiac nous appelle à les rejoindre sur les actions à venir, une étudiante nous fait part des initiatives d'AG non-mixte dans certaines universités pour lutter contre le sexisme et donner confiance aux femmes en lutte, un nuit debout nous invite à rejoindre une action pour aller rencontrer des salarié.e.s de chez Renault, un cheminot explique les urgences du décret socle contre lequel ils se battent et la volonté de construire la grève, un postier fait le lien avec leurs luttes pour l'embauche de précaires et contre les réorganisations dans les bureaux. Enfin, les étudiant.e.s d'écoles d'art qui se sont réunis.e.s en coordination prennent la parole avec une détermination sans faille. Futures intermittents.e.s, ils connaissent déjà la précarité pour une majorité d'entre eux/elles et rejettent la précarité à vie. L'idée de la nécessité de construire un mouvement d'ensemble pour gagner traverse ces interventions applaudies largement. D'ailleurs, les actions à venir seront menées ensemble. A la fin de l'AG, un beau cortège prend la rue pour rejoindre République.

Correspondant

P.-S.

* Mercredi 20 avril 2016, mise à jour Mercredi 20 avril 2016, 09:42 :